

Fiche d'identité du service d'accueil des urgences (SAU) adultes et de l'unité d'hospitalisation courte durée (UHCD)

Le Centre Hospitalier Rives de Seine (CHRDS) est un établissement à taille humaine, essentiellement implanté dans les communes de Courbevoie, Neuilly-sur-Seine et Puteaux.

Fort de son projet d'établissement 2022-2026 à horizon dix ans, le CHRDS est un hôpital dynamique qui participe à des projets innovants et collaboratifs.

Élément clé de son territoire, il travaille en partenariat avec tous les acteurs de santé (hôpitaux, cliniques, start-up, professionnels de santé libéraux), dans l'objectif de garantir une prise en charge de qualité à tous les âges de la vie.

Adresse : 36 boulevard du général Leclerc 92200 Neuilly-sur-Seine (siège social)

Activités : MCO, SSR, USLD

Statut : Etablissement public autonome

Nombre total de lits et places MCO : 215

Nombre total de lits installés : 400 lits

Nombre total d'unités de soins : 16

Cheffe du pôle urgences, interventionnel, soins critiques et chirurgie : Dr Marion ANDREOLETTI

Président de la CACNP : Dr Régis QUITTELIER

Un dispositif d'accueil non-programmé complet répondant aux besoins de la population

Le SAU est la principale porte d'entrée de l'établissement avec une forte assise territoriale. Le service s'est adapté continuellement à l'augmentation des passages tout en maintenant une grande qualité des prises en charge. Simultanément, l'établissement a su faire évoluer son capacitaire, son offre ambulatoire et d'accompagnement hors les murs. Ce juste dimensionnement de l'aval permet également d'apporter une réponse aux établissements de santé de proximité et de répondre aux besoins des crises épidémiques.

Dans le cadre du Pacte de refondation des urgences (PRU) en 2019, l'augmentation continue du nombre de passages aux urgences a conduit l'établissement à signer un contrat « zéro brancard » avec l'ARS Île-de-France, et à mener une stratégie ambitieuse d'évitement des passages aux urgences des sujets âgés (le CHRDS est établissement porteur d'une innovation organisationnelle article 51 avec le dispositif Vigie-Âge. Il s'agit à partir de services connectés de proposer des soins à domicile pour les sujets âgés).

Le SAU adultes s'intègre dans un **dispositif d'accueil non-programmé global** reposant sur 5 unités fonctionnelles :

- Les urgences médico-chirurgicales
- L'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD)
- Les urgences pédiatriques
- L'UHCD pédiatrique
- Les urgences gynécologiques

→ L'activité du service d'accueil des urgences du CHRDS

	Total 2023	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Urgences adultes	21 455	37 093	32 530	27 827
Urgences pédiatriques	22 115	28 369	22 248	10 347
Urgences gynécologiques	3 155	3 502	3 497	2 987
Total général	46 725	68 964	58 275	38 642

Sur une moyenne quotidienne de 95 passages aux urgences adultes en 2022, dont 25 qui viennent par la régulation (SAMU et pompiers). Le flux de patients régulés en 2022 est à hauteur de 9 823 (SAMU et brigade des sapeurs-pompiers de Paris).

La prise en charge des patients se divise équitablement entre le circuit court dont l'activité est essentiellement de la traumatologie adulte et pédiatrique (52% des prises en charge en 2022) et le circuit long (48% des prises en charge). 13% des patients font l'objet d'une hospitalisation.

Les 10 premiers Diagnostics principaux (DP) du SAU :

Code	Intitulé DP
S93.4	Entorse et foulure de la cheville
S01.8	Plaie ouverte d'autres parties de la tête
R07.3	Autres douleurs thoraciques
R10.4	Douleurs abdominales, autres et non précisées
N23	Colique néphrétique, sans précision
S83.6	Entorse et foulure de parties autres et non précisées du genou

S61.0	Plaie ouverte de(s) doigt(s) (sans lésion de l'ongle)
R42	Étourdissements et éblouissements
R07.4	Douleur thoracique, sans précision
S61.9	Plaie ouverte du poignet et de la main, partie non précisée

→ **Les éléments RH du SAU adultes (en regard des recommandations Samu-Urgences de France)**

Organisation médicale	Organisation soignante
Le service nécessite un effectif-cible de 13,5 équivalents temps-plein (ETP) sur une base de 39h de temps posté pour assurer la présence médicale suivante :	L'organisation de travail en 12h repose sur 26 ETP infirmiers, 20,5 ETP aides-soignants, plus de 5 ETP brancardiers et 6 ETP agents de service hospitaliers
De 8h30 à 18h30 : 3 médecins seniors	De 7h00 à 19h00 : 4 IDE, 4 AS (dont 1 à l'accueil), 1 brancardier, 1 ASH
De 18h30 à 8h30 : 2 médecins seniors	De 19h00 à 7h00 : 4 IDE, 4 AS (dont 1 à l'accueil), 1 brancardier, 1 ASH
De 8h30 à 8h30 (garde de 24h) : 1 médecin junior	De 10h00 à 22h00 : 1 IDE

Une organisation interne dédiée aux urgences

→ **Un dispositif de gestion des lits optimisé**

L'organisation du CHRDS repose sur l'articulation particulièrement développée entre son SAU adultes et l'ensemble des services d'aval. L'établissement a ainsi conçu des dispositifs organisationnels optimisant la gestion des lits dans un cadre multi-sites avec un dialogue facilité entre les différents services.

Un système innovant de gestion des lits médical (un médecin par plateau d'hospitalisation) et soignant (un cadre gestionnaire de lits tous les jours dans l'établissement) a été formalisé en 2020, à la faveur d'une politique d'hospitalisation d'établissement clairement définie. Il reste pleinement opérationnel en 2023, permettant l'amélioration de la prise en charge des patients arrivant des urgences. L'établissement a ainsi défini un Besoin journalier minimal en lits (BJML) de manière à éviter toute situation de tension en aval.

→ **Un plateau médico-technique étoffé**

Pour répondre à cette demande croissante, l'établissement bénéficie d'un accès à un plateau riche (IRM en jour ouvrable, scanner fonctionnant H24), ainsi qu'une Unité de surveillance continue et présence H24 d'un réanimateur.

→ **Un réseau de partenaires de territoire bien structuré**

De nombreuses conventions avec des établissements de santé publics et privés permettent d'adresser les patients vers les spécialités ou les plateaux techniques spécialisés absents de l'établissement (psychiatrie, orthopédie, urologie, neurochirurgie et en matière de soins critiques en réanimation et en soins intensifs de cardiologie et neurovasculaires).

Il existe un travail en étroite collaboration avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Neuilly-sur-Seine pour développer des projets en lien avec la filière des soins non-programmés de la ville. Depuis début novembre 2022, un centre médical d'appui (CMA) a été installé au sein du SAU. Le CMA permet de l'extérieur mais également pour nos SAU adulte et pédiatrique d'accéder directement à des créneaux de consultation de médecins généralistes dans nos murs.

Les projets en cours et à venir

- Un DPI métier : déploiement d'ORBIS en remplacement de ResUrgences (*éditeur Berger-Levrault*)
- Renforcement de la formation médicale avec la pérennisation des deux agréments pour les internes (DES-MG et DES-MU) et développement des simulations
- Sous l'égide de la CACNP :
 - Amélioration parcours patient intrahospitalier de qualité (articulation activité programmée/non-programmée)
 - Tableau de bord des lits ouverts et gestion annualisée des fermetures de lits selon des déclarations formalisées en période de congés annuels ou pour tout aléa lié à certaines nécessités de service
 - Gestion maîtrisée des tensions hospitalières et situation sanitaire exceptionnelle allant du niveau 1 le plan de mobilisation interne au niveau 2 déclenchement d'un plan blanc (conformité du plan ORSAN de l'ARS Ile-de-France)
 - Définition d'un politique d'hébergement
- Renforcement du rôle infirmier avec la mise en place d'un protocole de coopération en radiologie, IPA
- Développement de synergies entre professionnels de l'unité de surveillance continue et SAU
- Individualisation géographique des urgences gynéco-obstétricales
- Intégration de solutions d'IA